

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e)

agissant en qualité de

de l'association.....

email :

n° téléphone :

Ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de :

1^{er} groupe : boissons sans alcool = eau, jus de fruits ou légumes, limonades, infusions, cafés, thés, chocolats

3^{ème} groupe : boissons alcoolisées suivantes = vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, crèmes de cassis et jus de fruits ou légumes fermentés jusqu'à 3°d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises ne titrant pas plus de 18°d'alcool pur.

à (lieu)

du/...../..... à partir de heure(s), au/...../..... à heure(s),

à l'occasion de :

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le

Signature

N.B : Les demandes de débit de boissons doivent parvenir au service animation au minimum 30 jours avant la date d'ouverture du débit de boisson.

La copie de l'arrêté sera adressée à la gendarmerie 8 jours au minimum avant l'ouverture du débit de boissons.